



## Réunion AP MIVEGEC

Le 18. 01. 2024~~3~~

**Présents :** Marie R – Céline A - Arnaud B – Cécile B.

**Excusé :** Davy J - Nathalie B -Isabelle C

### 1 : Départ Eric Leroy – utilisation labo Païre – périmètre MOT:

Le groupe des APs MIVEGEC souhaite que la prévention SST et la gestion règlementaire liées au risque MOT des activités de l'équipe d'E. Leroy, agents TransVIHMI présents à Païre soient portées par un AP TransVIHMI en collaboration avec l'AP MIVEGEC du Bâtiment Céline Arnathau.

En effet compte tenu du partage des espaces de travail, inclus dans le périmètre MOT, l'UMR Mivegec devra conserver le risque MOT dans son DUER

Ce point devra être abordé lors de réunion avec E. Leroy prévue 22 ou 23 juillet.

### 2 : Analyse SEIRICH :

L'analyse faite avec Florian Planas sur la zone Biomol DRO, est satisfaisante. Le risque chimique est maîtrisé (code couleur vert).

### **Concernant le point du stockage chimique :**

Faute de réels texte de loi sur ce point, Florian P a pu donner des recommandations de l'APAVE (fiche jointe).

- Si le fournisseur ne précise pas de date limite, l'Apave recommande de **ne pas dépasser 5 ans**, après la date d'ouverture, celle-ci devant obligatoirement être notée sur le flacon.
- **Autre point important :** tous les produits étiquetés avec **l'ancien pictogramme** (orange) datant donc d'avant 2010, **ne sont pas à conserver** (en même temps, un AP note qu'ils ont au moins 14 ans !!!).

*Démarche à venir : les APs proposent de regrouper les produits étiquetés avec des pictogrammes orange, et de communiquer à l'ensemble des utilisateurs que ces produits doivent être remplacés. Les vieux flacons seront par la suite éliminés.*

### 3 : Questions diverses :

- La présentation de l'ensemble du DUER lors de l'AG Mivegec paraît fastidieuse et contre productive pour une meilleure compréhension de l'évaluation des risques au sein de l'UMR. Les APs proposent de faire un rappel sur la notion d'évaluation des

risques faites dans le DUER et en particulier avant chaque nouvelle expérimentation avec un AP pour identifier les nouveaux risques et leur moyens de maitrises. Ils proposent également de présenter le plan d'action préventive (PAP)